

Si cette clause était réelle, le testament de Carpeaux deviendrait nul. Il faut attendre que la veuve produise son titre.

Une saisie d'environ 850 kilos de tabac a été opérée dans la nuit du 22 au 23 par la gendarmerie de Cambrai; un chariot à quatre roues attelé d'un cheval a été également saisi; le conducteur a pris la fuite.

On parle depuis avant-hier, à Boulogne, d'une affaire assez grave qui aurait eu pour théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi, une rue du quartier Saint-Pierre. Deux jeunes gens de 18 à 20 ans s'étant pris de querelle, l'un d'eux aurait frappé son adversaire à coups de tranchet.

Une quête est commencée et nous ne pouvons tarder à en connaître les résultats.

En attendant, reste un fait malheureusement indéniable: une blessure grave reçue par le jeune Pasquel, lequel a eu la joue ouverte à l'aide d'un instrument aigu et tranchant.

Le patron Albert Quétel, du bateau n° 9, *Etoile de Marie*, de Trouville, entré dans la nuit du 21 au 22 au port de Boulogne, a débarqué un naufragé recueilli par lui dans des conditions vraiment intéressantes.

Passant entre Dunkerque et Calais, le 21 novembre, à onze heures du matin, le bateau n° 9 fit la rencontre d'une embarcation allant à la dérive et dans laquelle on reconnut bientôt la présence d'un homme. Après quelques manœuvres rendues très-difficiles par l'état de la mer, alors fort grosse, les marins de la bisquine réussirent à ranger le canot et à embarquer l'infortuné qu'il soutenait.

Il était temps que des secours fussent donnés à ce pauvre diable. Depuis treize heures, le malheureux était dans le canot sans avoir pris aucune nourriture, ni bu une goutte d'eau. Durant cette longue épreuve il n'avait cessé d'épuiser, à l'aide d'un seau, l'eau qui entrait à chaque instant dans son embarcation et qui menaçait sans cesse de la faire couler.

C'est le dernier survivant d'un navire norvégien nommé *Orarrod*, perdu corps et biens dans la mer du Nord.

Le pauvre matelot, après avoir été l'objet des meilleurs soins à bord du bateau de Trouville, a été débarqué à Boulogne, et sera rapatrié sous peu de jours par l'entremise du consul de Suède et de Norvège.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

BELOUQUE. — La semence d'impie que le libéralisme belge jette dans les jeunes âmes porte des fruits bien amers. Nous lions dans l'*Ami de l'Ordre*, de Namur:

« Un affreux sacrilège a été commis dimanche dernier, vers midi, dans l'église de Gembloux.

« Une dizaine de petits garçons se sont introduits dans l'église, restée ouverte par inadvertance entre les deux offices, et là, après avoir revêtu les habits des enfants de chœur et simulé une cérémonie religieuse ils ont ouvert le tabernacle, et, impie et inexplicable ! ils ont porté une main sacrilège sur un ciboire qui contenait environ 150 hosties consacrées. La plume se refuse à décrire les détails qui ont suivi.

« Qu'il me suffise de dire que les saintes espèces ont été en partie mangées, en partie dispersées, et même jetées au feu par ceux que nous appelons les petits démons, si, répétons-le, l'on ne voulait croire que la conscience du forfait leur a manqué.

« A la première nouvelle du sacrilège, le clergé de Gembloux, la douleur dans l'âme, interrogea ces misérables enfants, et sur les indications qui lui furent données, il put recueillir quelques parcelles.

« Depuis lors une morne consternation règne dans la ville de Gembloux. L'église est en deuil. Soir et matin, le son lugubre des cloches invite les paroissiens à venir implorer la miséricorde divine, et la population chrétienne se porte en foule à ces prières de réparation.

« Nous apprenons qu'une instruction judiciaire est commencée. »

Faits divers

Tout fait présager des froids prochains et une saison rigoureuse. La neige est tombée à Nancy; les cotons environnant la ville sont tout blancs. Dimanche, la neige couvrait les toits à Strasbourg. Elle a fait son apparition à Toulouse, à Chambéry et à Carcassonne. Samedi, un orage a éclaté sur Clermont-Ferrand; plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre; le lendemain la neige a commencé à tomber. Le train venant de Suisse par Pontarlier est arrivé à Dijon avec un retard assez important, la neige couvrait la voie.

L'Observatoire annonce qu'une grande tempête menace la Méditerranée. Si ces avis se réalisent, nos côtes méridionales peuvent être désolées par des sinistres analogues à ceux que nous avons constatés tout récemment dans la Manche.

ALIENATION MENTALE. — Un rassemblement assez considérable s'était formé hier devant la gare de la Porte Dauphine, sous la marquise de laquelle un homme bizarrement vêtu, pérorait avec de grands gestes.

Messieurs, disait-il, ignorez-vous ce qui vient d'arriver ? Le chemin de fer

à été envahi par les carlistes d'Espagne, qui sont arrivés tout à coup au nombre de dix mille. On a fait sauter tout le matériel. Il y a plus de cinq mille voyageurs tués.

La foule alarmée demandait des détails sur ce terrible événement, et l'orateur les donnait de la manière la plus circonstanciée, lorsqu'un survenant fit remarquer que l'alarmiste était vêtu d'une veste grise, d'un pantalon gris, qu'il avait, en un mot, le costume des asiles d'aliénés.

C'était en effet un malheureux fou échappé d'un de ces asiles. Des gardiens de la paix se sont emparés de sa personne et l'ont conduit chez M. Thomas de Colligny, commissaire de police du quartier, qui, après constatations, l'a envoyé au Dépôt.

On annonce la mort à Izieux, près de Saint-Chamond, à l'âge de 106 ans, de Mme veuve Dulet, de Regny (Loire).

Nous avons raconté que dans la soirée du 20 octobre 1870, en pleine invasion allemande, la femme du garde-forestier Bailly, de la forêt de Tracone, arrondissement d'Épernay, fut tuée chez elle, au coin du feu. On soupçonna du crime un contrebandier, nommé Gabriel Rambouillet, contre lequel Bailly avait dressé procès-verbal, quelques jours auparavant. Mais il n'y avait aucune preuve et la justice ne put suivre son cours.

Le 12 septembre dernier, cinq ans après, à la suite d'une violente querelle, le fils Rambouillet reprocha à son père l'assassinat de la femme Bailly. Le propos fut entendu par des voisins accourus au bruit. Rambouillet, arrêté, avoua son crime.

La cour d'assises de la Marne l'a condamné, dans sa séance de mardi, à la peine de mort.

ASSASSINAT. — UN MÉNAGE DE SOURDS-MUETS. — Dimanche, 11 novembre, un horloger de Vaison (Vaucluse) nommé Recordon, fut trouvé renversé à côté de son bureau entre deux chaises, dont une était renversée. Les voisins crurent d'abord à une mort accidentelle, à une attaque d'apoplexie; mais ils constatèrent, en s'approchant, que les vêtements de M. Recordon étaient maculés de sang.

La justice, sur le champ prévenue, constata qu'un crime avait été commis: le cadavre portait à la tête une fracture faite par un instrument tranchant et contondant. En outre, des traces de strangulation se remarquaient au cou de la victime. Rien n'avait été volé dans la boutique. Quel avait donc été le mobile du meurtre ? Ce ne pouvait être qu'une vengeance.

Les soupçons se portèrent de suite sur une femme sourde-muette, habitant la maison, elle fut immédiatement arrêtée, ainsi que son mari, sourd et muet comme elle.

Le juge de paix commença immédiatement des recherches; les deux sourds et muets furent mis en présence du cadavre; la femme, sur laquelle les soupçons se portaient plus particulièrement, indiqua par ses gestes que Recordon avait dû s'empoisonner, et quand on lui montra les blessures, elle gesticula que ce n'était pas elle.

Le parquet d'Orange arriva dans la soirée avec un interprète; des témoins furent entendus; ils témoignèrent des antécédents de la femme, des relations coupables avec le défunt et de la bonne conduite au contraire du mari, qui tremblait devant sa femme, de laquelle il avait reçu, il y a quelque temps, une blessure grave au bras, avec un ciseau de menuisier, blessure pour laquelle sa femme avait fait quelques mois de prison.

Les deux époux étaient débiteurs envers Recordon d'une somme de 4 à 5,000 fr., et la veille du meurtre, ils avaient reçu signification au nom de l'horloger d'une saisie-arrest sur un immeuble vendu par eux à Lyon. Là peut être le motif de l'assassinat.

Après un jour d'instruction, les deux sourds-muets ont été conduits séparément à Orange.

Aucun aveu n'avait été encore obtenu. L'instrument du crime n'a pas été retrouvé; cette affaire va offrir à l'instruction des difficultés qui, peut-être, ne se seront jamais présentées dans aucune affaire criminelle.

On lit dans le journal du *Cher*: Vendredi dernier, sur la place du Marché, à Graçay, un taureau s'est échappé des mains du sieur Lambert, qui venait de l'acheter à la foire de Vatan, et a renversé la veuve Cottin qui, heureusement, en a été quitte pour quelques contusions.

Cet accident a donné lieu à un acte de courage que nous sommes heureux de signaler:

Le taureau, continuant sa course furieuse, allait sans doute occasionner de nouveaux malheurs, lorsque le maréchal des logis de gendarmerie, M. Coutant, se jeta résolument au devant de lui, et lui asséna sur sa tête un coup de la poignée de son épée, qu'il brisa sans parvenir à le maîtriser.

L'animal, rendu plus furieux encore, poursuivit sa course, il va se précipiter dans un magasin, mais le brave militaire le suit de près; il l'atteint et s'en rend maître au moment où le danger était le plus menaçant.

Depuis plusieurs années, le maréchal des logis Coutant habite Graçay. Il a acquis l'estime générale, et ce nouveau trait de dévouement lui donne un titre de plus à la reconnaissance de tous.

On travaille en ce moment à la réfection d'une maison qui fait l'angle de la rue Sainte-Anne, sur la rue Neuves-Petits-Champs à Paris.

Cette maison a une origine célèbre. Elle fut bâtie par Lulli, qui l'occupait jusqu'à sa mort.

Lulli n'avait pu devenir propriétaire qu'en recourant à la bourse d'un ami, Molière, qui lui prêta 10,000 livres.

Les journaux américains, arrivés ce matin du Havre, apportent les détails de l'incendie du navire à vapeur *City of Waco* et de la perte des deux cents personnes qui se trouvaient à bord.

Le *City of Waco* était arrivé, dans la nuit du 9 courant, à l'avant-port de Galveston, où il avait jeté l'ancre avec d'autres navires, à cause de la tempête qui soufflait alors, et l'avait empêché d'entrer dans le port, lorsque des flammes jaillirent de son avant et presque instantanément le feu s'étendit sur la proue à la pompe du navire. Aucune chaloupe ne put être lancée à l'eau pour lui porter secours, à cause de la violence du vent et des vagues, et il est probable qu'à bord du malheureux navire on ne put le faire non plus.

Le steamer *Abdiel*, qui était mouillé sous le vent du vaisseau en feu, dit que lorsque l'on s'aperçut de l'incendie à bord du *City of Waco*, il offrait le spectacle d'une masse de flammes. Les officiers de l'*Abdiel* firent chauffer et tinter le navire sous vapeur. Ils préparèrent les chaloupes afin de porter secours au vaisseau en feu. Des cris de détresse se firent entendre provenant de cinq à six personnes qui s'étaient jetées à l'eau et imploreraient de l'assistance. Aussitôt qu'il eut assez de vapeur pour se mouvoir, l'*Abdiel* se dirigea sur le navire en feu. Mais il n'y avait plus personne à bord. Tout le monde avait péri, sans doute dans les flammes qui tourbillonnaient sur toute la longueur du pont, ou bien s'était jeté à l'eau. Les gens de l'*Abdiel* firent le guet pendant toute la nuit, mais personne n'apparut et pas un cri ne fut entendu.

NAUFRAGE DU *Pacific*. — 200 VICTIMES. — Le *Messenger franco-américain* publie les détails suivants sur la catastrophe du *Pacific*, où près de 200 personnes ont trouvé la mort:

« Un télégramme de San-Francisco annonce que le vapeur *Pacific*, appartenant à MM. Goodsalt, Nelson, Perkins et Co, et faisant la navigation entre ce port et Portland (Orégon), a sombré dans la soirée de jeudi dernier, à une quarantaine de milles au sud du cap Flattery; tous ses passagers et tout son équipage ont péri, à l'exception d'un matelot qui a été recueilli en mer, à moitié mort de fatigue et de froid, par les trois-mâts américain *Messenger*, se rendant de San-Francisco à Port-Townsend (territoire de Washington).

Voici le texte de la dépêche reçue de Port-Townsend par le *Daily Telegraph* de San-Francisco:

« Ce matin, les trois-mâts américain *Messenger*, capitaine J.-F. Gilkey, est arrivé de San-Francisco, après un voyage de neuf jours. Il rapporte qu'il a recueilli, à 20 milles au sud du cap Flattery, une partie de la cabine du timonier du vapeur *Pacific*, appartenant à la G. N. P. steamship Company. Sur ce morceau de cabine se trouvait un nommé Henry L. Jelly, l'unique survivant de tous ceux qui se trouvaient à bord de ce navire, qui, parti jeudi matin, à huit heures, de Victoria, a coulé à pic vers huit heures dans la soirée du même jour, à quarante milles au sud du cap Flattery.

Jelly a flotté sur la cabine du timonier depuis jeudi soir jusqu'à samedi matin. C'est alors qu'il a été conduit à bord du *Messenger*. Plusieurs embarcations du vapeur ont été mises à l'eau, mais elles ont toutes sombré.

A. F. LOMES. »
Le *Pacific* était un navire en bois de 900 tonneaux, qui avait été construit à New-York en 1851, pour le compte de la Pacific Mail Company, qui l'avait vendu, il y a environ deux ans, à ses propriétaires actuels.

Il avait été complètement remis à neuf et inspecté à son avant-dernier voyage; il avait été classé par le Lloyd: A. 2, et évalué à 100,000 dollars.

Il était, toutefois, assuré pour 400,000 dollars par plusieurs compagnies de San-Francisco et la Nouvelle-Orléans.

Au moment de sa perte, il avait à bord un chargement de houblon et d'avoine, estimé à 25,000 dollars.

A son départ de Victoria, le 4 du courant, le *Pacific* transportait de cent à cent vingt passagers de cabine et il avait un équipage d'une soixantaine d'hommes. Il avait pour commandant J.-D. Howell, beau-frère de M. Jefferson Davis, et ancien officier dans la marine confédérée, qui passait pour un excellent marin.

Au dire des gens du métier, la perte de ce vapeur doit être attribuée à un de ces forts coups de vent du sud-est, très fréquents dans ces parages à cette époque de l'année, et qui aura déterminé une voie d'eau qu'il aura été impossible d'éviter.

On suppose, en outre, que le récit de l'homme sauvé par le *Messenger*, du moins en ce qui concerne le sort des embarcations, n'est pas exact.

Le *Pacific* était, dit-on, muni de plusieurs embarcations de sauvetage en excellent état, et on espère que quelques-unes, du moins, auront pu gagner la côte.

Puisse cette espérance, bien faible, lui faire le dire, se réaliser.
D'après une dernière dépêche de San-Francisco, M. Henry Jelly, dont il est question plus haut, et qui était passager de chambre sur le *Pacific*, après avoir repris des forces, a pu donner quelques détails sur le sinistre dont il a été victime.

A en croire M. Jelly, c'est à un abordage que la perte du vapeur doit être attribuée. Il n'en a pas été témoin et se trouvait dans sa cabine, lorsque le choc a eu lieu, entre huit et neuf heures du soir. Il s'est hâté de monter sur le pont, d'où il a aperçu alors des lumières qu'il suppose être celles du navire avec lequel le *Pacific* s'est abordé.

On n'a pas tardé à voir que ce bâtiment embarqué de l'eau en quantité considérable, et les fusées ont été tirées pour appeler au secours. En même temps, on mettait les embarcations à la mer, et M. Jelly affirme qu'elles ont toutes successivement chaviré avec ceux qui avaient trouvé moyen d'y entrer et qui se sont noyés.

M. Jelly ajoute qu'après l'abordage le désordre a été extrême et que toute discipline a disparu à bord du *Pacific*. La nouvelle de cette catastrophe a produit à San-Francisco une véritable consternation.

EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE. — TROIS VICTIMES. — Mercredi, vers trois heures de l'après-midi, une chaudière tubulaire a fait explosion dans la manufacture de MM. R. Jackson, George-street, à Blackburn. Un sous-ingénieur, M. J. Hodgkinson et deux ouvriers ont été gravement brûlés. Les deux derniers sont morts à l'hôpital, peu de temps après l'accident. On venait d'achever la vérification de la machine au moment où elle fit explosion!

LA MISÈRE A STOCKTON (Angleterre). — Il y a en ce moment deux « fourneaux publics » à Stockton, distribuant, gratuitement, bien entendu, des portions de soupe et de pain à 3,000 pauvres environ, et cela trois fois par semaine. Un des effets de l'ouverture de ces fourneaux, a été de réduire de 75 0/0 de nombre de pauvres qui travaillaient dans le workhouse.

UN FRIPPIER A L'ÂISE. — Un modeste cordonnier d'Apt vient d'hériter un demi-million à lui laissé par un oncle établi comme marchand frippier à Cannes, où il a fait une fortune inespérée.

PROGRÈS DE LA DENTISTIQUE. — Dents et Dentiers sans ressorts et posés sans douleur. Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix.

MAISON A PARIS. 4, Boulevard Fiesolombière, 4. NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas remplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — Succès garantis.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 26 novembre: « Le *Gaulois* et le *Pays* ont été saisis hier, à la suite de la publication d'articles relatifs au discours de M. Paul de Cassagnac.

Il se confirme que tous les journaux ayant reproduit ce discours seront également poursuivis.

Nous avons reproduit, ces jours derniers, un bruit d'après lequel S. M. la reine Victoria, renoncerait à la couronne dans le cas d'une guerre européenne. Ce bruit ne repose sur aucun fondement. Les journaux anglais eux-mêmes n'en disent pas un mot.

Dépêches télégraphiques

LE PAPA PIE IX.
Rome, 25 novembre. — Hier, le Pape a été légèrement indisposé, mais le soir, il a reçu plusieurs personnes, notamment l'ambassadeur d'Autriche, qui lui a présenté ses condoléances pour la mort du cardinal Rauscher.

LE PRINCE DE GALLES AUX INDES
Bombay, 24 novembre, matin. — Le Guikowar a conduit, en grande pompe, le prince de Galles à la gare de Baroda, où il a pris congé de lui.

Le prince est arrivé à Bombay, ce matin à 9 heures, en bonne santé, et s'est embarqué à bord du *Serapis*. Il quittera Bombay demain.

Bombay, 25 novembre. — Le départ du prince de Galles a eu lieu vers 5 heures du soir. Le prince a été salué par des salves d'artillerie.

Il se rend à Goa, et de là à Colombo. CONVOCATION ANTICIPÉE DU PARLEMENT ANGLAIS.

Londres, 25 novembre. — Le bruit court que le Parlement serait convoqué avant l'époque ordinaire; mais on le considère comme invraisemblable.

Londres, 25 novembre. — Le *Globe* dit que le bruit a circulé aujourd'hui à la bourse que le parlement serait convoqué prochainement afin d'examiner la question d'Orient, surtout en ce qui concerne l'Égypte.

Le *Globe* ajoute que, d'après ses propres renseignements, ce bruit est entièrement contredit.

Le *Standard* mentionne également le bruit de bourse d'après lequel la flotte aurait reçu l'ordre d'aller dans la Méditerranée.

LE PRINCE DE REUSS, ACCIDENT.
Berlin, 25 novembre. — Le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne en Russie, a annoncé son départ pour Saint-Petersbourg à la suite d'une chute qu'il a faite dans un escalier et qui a fait renétrer chez lui une ancienne douleur au pied.

LES CHEMINS DE FER ITALIENS. LA GRANDE DUCHESSE MARIE DE RUSSIE. Rome, 25 novembre. — La *Nazione*, la *Perseveranza*, et *Corriere Mercantile* sont défavorables à l'idée de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat. L'*Italia Militare* fait ressortir l'importance qu'il y a au point de vue militaire, à ce que l'Etat soit maître des chemins de fer. La grande duchesse Marie de Russie

quittera bientôt Florence pour retourner à St-Petersbourg.
INCENDIE D'UN THÉÂTRE. — 3 VICTIMES. Barmen, 25 novembre. — Le nouveau théâtre de la ville de Barmen (régence de Dusseldorf) a été la proie des flammes. Trois personnes ont péri dans ce sinistre.

AFFAIRES D'ESPAGNE. Madrid, 25 novembre. — Une dépêche officielle datée de Pampelune, 24, annonce que le général Quesada s'est emparé de toutes les redoutes de la montagne d'Orécaïn. Douze bataillons carlistes ont été mis en déroute et ont eu de nombreux hommes tués ou blessés. Après trois jours de combats consécutifs, Pampelune a été délivrée des Carlistes. La ville a illuminé et a félicité Quesada.

AFFAIRES D'ORIENT. Raguse, 25 novembre. — (Source Havre). Une députation de la part des insurgés est prête à se rendre à Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg, pour demander la neutralisation du district pour les familles, et pour solliciter une intervention des puissances et la constitution de l'Herzégovine en état vassal.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 26 nov. 1 h. 54 soir.
Le conseil des ministres s'est réuni hier, à 10 h. du soir, pour statuer sur les questions soulevées par la publication du discours de M. de Cassagnac. Le conseil a décidé que des poursuites judiciaires seraient dirigées contre les journaux bonapartistes reproduisant ledit discours. Aujourd'hui, le conseil se réunira de nouveau; il examinera si des poursuites administratives doivent être prises contre le *Pays*, entre les poursuites judiciaires.

Paris, 26 novembre, 2 h. 55 s.
Le conseil des ministres a décidé qu'aucune mesure administrative ne serait prise contre le *Pays*, lequel ne sera poursuivi que judiciairement. Quelques membres de l'Assemblée sont disposés, assure-t-on, à provoquer à l'occasion de l'article 14 de la loi électorale, des déclarations du ministère relativement aux bonapartistes, déclarations que le ministère semble prêt à fournir.

La faiblesse à la Bourse est occasionnée par une dépêche du *Times* annonçant que le Khédive a offert au gouvernement anglais ses 177,000 actions du canal de Suez pour 4,000,000 livres sterling, (environ, 100,830,000 frs). Versailles, 26 novembre, 3 h. 29 s.
L'Assemblée rejette l'amendement Pernolet. M. Naquet développe un amendement demandant le scrutin de liste départemental.

Une instruction est ouverte contre le *Pays*, le *Gaulois*, l'*Ordre*. La commission de la presse nomme M. Albert Grévy, rapporteur.

COMMERCE

AVIS DIVERS.
HAVRE, 25 novembre. — Deux heures. — Notre marché aux cotons s'est ouvert, aujourd'hui, avec une demande plus régulière, mais sans variation notable dans les cours, pour le disponible.
A livrer, le *low-mid*, N.-Orléans en mer vaut f. 83 50; le *strict-low-mid*, dito, aussi en mer, f. 85 50, et le *low-mid*, George, en charge, f. 80.

Les cafés ont provoqué plus de mouvement, sans variation sensible, toutefois, dans les cours, nous avons à noter encore, ce matin, 700 sacs Haïti Gonaves, tels quels, au cours précédent de f. 103 les 50 kil., ent.; 200 s. Cap, tels quels, à f. 104; 1,500 s. P.-au-Prince dit, de f. 102 50 à 103, et 83 s. Savanilla, à f. 110.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme en même position, avec des affaires assez suivies, sur le ton un peu plus encourageant des avis de Liverpool.

A livrer, l'on a coté, aujourd'hui: 200 b. N.-Orléans, sur échantillon, à f. 83; 97 b. dit *strict-low-mid*, sur échantillon, par *Peyage* (en mer depuis le 13 oct.), à f. 95 50; 200 b. dit *strict-low-mid*, sur échantillon, par *E-Riggs* (parti le 30 oct.), à f. 83 50, et 100 b. Texas, sur échantillon, à f. 87.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 1,728 b., y compris: ces 397 b. à livrer; 671 b. des Etats-Unis, disponibles, à divers prix; 84 b. Cumana, à f. 80; 236 b. Orono, à f. 87.

A terme, marché nul, par continuation.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 25 Novembre 1875. Deux heures. — Le mouvement de hausse paraît ne pas vouloir s'arrêter. On vient de demander le 3 0/0 à 65 50, et le 5 0/0 à 104 40. Il est permis de se demander, en voyant notre marché, quand les haussiers auront fini d'exploiter tout ce qui peut être favorable à la progression des cours de nos Fonds d'Etat. Jusqu'à ce jour, ils ont fait courir le bruit qu'il fallait bien peu d'efforts pour enlever les cours; ce résultat est obtenu; les vendeurs maintiennent tout-ils se liquider ? Il est, encore permis d'en douter, car les achats d'aujourd'hui ont encore fait par les meneurs. Quand ces derniers s'arrêteront-ils ? Il est assez difficile de le savoir.

Bien rarement on s'était occupé des fluctuations des Consolidés anglais. Depuis deux jours, la spéculation intéressée à la hausse ne cesse de faire publier les amendements survenus dans les cours de ces fonds d'Etat. On ne s'occupe nullement des causes de ces plus-values, qui sont dues à des raisons autres que celles publiées dans notre bourse.

Les valeurs sont assez fermes. Le Mobilier est coté 486 f. La Banque égyptienne, à 318 f. La Banque de Paris, à 1078 f. Et la Générale, à 535 f. Les actions du Canal de Suez sont sans changement. Les délégations sont demandées à 615 f. Les Autrichiens sont cotés 640, et les Lombards 337. Les obligations égyptiennes 1873 continuent leur mouvement de reprise. On les demande à 320. La Banque ottomane est formée à 456. Les obligations de nos Chemins de fer sont très recherchées; on cote les Nord 323, les Lyon 3 0/0 317, et les Charentes 290. Les actions des Tramways-Nord sont cotées 711. Trois heures. — Le 3 0/0 finit à 66 47 et le 5 0/0 à 104 35.

LE JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE. A LOUER

Vastes magasins et bureaux à louer présentement, rue de l'Espérance. — S'adresser rue des Champs, 47, pour renseignements. 9782

A VENDRE OU A LOUER UNE FILATURE continue de laines peignées, construction anglaise, composée de onze métiers et de leurs préparations. Le tout en bon état d'entretien. S'adr. à M. Valentin Deschamps, mécanicien, Grande-Rue, 141, Roubaix. 10013

A LOUER à Wasquehal, à proximité de l'Église, une maison de rentier avec cour et jardin entouré de murs. — S'adresser pour les conditions, à MM. Brulois, frères. 9934

A LOUER pour le 1^{er} Janvier prochain une habitation BELLE MAISON vaste atelier à étage, avec emplacement pour machine à vapeur, cheminée et autres dépendances, le tout érigé sur 1180 m. carrés de superficie. Cette propriété, par sa situation et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels. — Située rue du Collège, 150. — S'adresser à A. Jourdeuil, rue des Fabricants, ou rue de Lannoy, 87. 9609

MAISON A LOUER rue de l'Hospice, n° 4. — S'adresser maison attenante, chez Brizou, cabaretier. 9623

VENTES DIVERSES

Etude de M^r RIGOUART, huissier à Lannoy.

COMMUNE DE FLERS. Hameau des 4 Ormeaux. Canton de Lannoy. En l'ancien établissement de M. Mallait, teinturier.

VENTE aux enchères publiques de tout un riche MOBILIER

Se composant principalement de: Chaises, fauteuils, guéridons, tables en acajou, tabourets, armoires à glace, lavabos, buffet bibliothèque, carrels en marbre avec sujets en bronze, commodes, tables à allonges, cuisinières, prussiennes, lits et literies, tapis, très-beau sujet en bronze et personnages sur socle doré. Cave à liqueurs, etc., et quantité d'autres objets.

2^e PARTIE DE MARCHANDISES à usage de teinturier. Consistent en: Indigo, sel de soude, soufre, alcali, aldéhyde, chromate, bois rouge, etc., etc.

Voiture dite calèche

L'an 1875, le Dimanche 28 Novembre, à 11 heures du matin et le lendemain s'il y a lieu, à 9 heures du matin, M^r RIGOUART, huissier à la résidence de Lannoy, procédera à cette vente, à la requête de M^r Eugène LANNIER, agréé au tribunal de commerce de Roubaix, y demeurant, en sa qualité de syndic à la faillite de M. J. Mallait, cidevant teinturier, à Flers, en vertu d'une ordonnance de M. le juge-commissaire de la dite faillite, du 13 Novembre courant, enregistré. A. RIGOUART. 10036

A VENDRE 29 mètres grande largeur de 4 m. 73 à 1 m. 84, construction d'Hogson. — S'adresser chez M. H. Mathon, rue des Lignes. 10011

A VENDRE un cheval caresser. S'adresser chez M. Brame, à Lannoy. 10080

A VENDRE occasion, deux tracts de 3 k. pour coton, laine, soie, etc. l'une à la main; l'autre mécanique et à la main à volonté. Trois cartes à coton. Deux métiers à retordre, système Par-Curtis, de 750 broches, longueur 27 mètres, écartement 35 millimètres. Le tout en bon état. — S'adresser chez M. Parent-Lemaire, quai de Leers, Roubaix. 9932

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. Toute réponse envoyée au Bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.</